



PAUL
LÉTARD

SYLVIE
TOLMONT



CANTON
Le Mans 7

LE MANS
(quartiers Novaxis, Sables d'Or,
Miroir, Batignolles,
Zone Industrielle Sud) /
ALLONNES /
CHAUFOUR-NOTRE-DAME /
FAY /
PRUILLÉ-LE-CHÉTIF /
SAINT-GEORGES-DU-BOIS /
TRANGÉ

DÈS LE 1^{ER} TOUR, LE DIMANCHE 5 JUIN, VOTEZ POUR DES CANDIDATS PROCHES DE VOUS
QUI AGISSENT AU QUOTIDIEN SUR LE CANTON DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES ET QUE VOUS AVEZ
ÉLUS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX LE 29 MARS 2015.

VOTEZ PAUL LÉTARD ET SYLVIE TOLMONT

Chère Madame, cher Monsieur,

Un an après notre élection, la justice administrative a décidé d'annuler l'élection sur le canton Le Mans 7 suite au recours déposé par les candidats du Front National. Cette décision était prévisible, au regard du très faible écart de voix observé au premier tour et des erreurs constatées dans plusieurs bureaux de vote.

Dimanche 5 juin, vous serez donc amenés à élire vos deux Conseillers départementaux pour poursuivre le mandat débuté l'année dernière. Accompagnés de nos deux remplaçants Quentin PORTIER et Anne PICHON, nous sommes candidats pour poursuivre la mission que vous nous aviez confiée.

Présence, écoute et travail

Dans le cadre de notre mandat, nous entendons poursuivre avec sérieux, enthousiasme et énergie notre engagement au service de ce territoire où nous vivons, que nous connaissons et sur lequel nous avons agi en qualité de Conseillers départementaux depuis mars 2015.

Elus de proximité, nous continuerons à travailler à vos côtés en multipliant les occasions de vous rencontrer pour vous écouter avec le souci constant d'accompagner chacun d'entre vous le mieux possible.

Un projet pour notre canton

Conscients des préoccupations de chacun, nous mesurons également le dynamisme et les potentialités de notre canton, c'est pourquoi nous souhaitons continuer à susciter, accompagner et défendre avec détermination de nombreux projets. C'est à la mise en place de solutions concrètes que nous continuerons à travailler avec ardeur et passion.

Une élection qui concerne d'abord le Département et notre canton

Le but de cette élection n'est pas de sanctionner ou d'approuver la politique gouvernementale mais tout simplement de choisir des élus capables de susciter, accompagner et défendre des projets sur les enjeux locaux propres à la Sarthe et à notre canton.

Le 5 juin, les enjeux seront importants

- **Votez pour ne pas abandonner un droit précieux** de notre Démocratie et laisser ainsi à ceux qui ne partagent pas forcément vos valeurs, la possibilité de choisir à votre place ;
- **Votez pour des élus de terrain** qui connaissent les dossiers, savent comment les faire avancer et sont les seuls à vous proposer un projet cantonal concret proche de vos préoccupations ;
- **Votez pour des élus qui portent au Conseil départemental** des choix politiques novateurs et s'opposent avec force à la politique injuste et inadaptée de la Majorité départementale de Droite.

Notre canton et toutes les communes qui le composent ont besoin d'être entendus et défendus. Vous pourrez compter sur nous pour porter vos intérêts, les intérêts de tout le canton au sein de l'Assemblée départementale comme nous l'avons fait tout au long de notre première année de mandat.

Aussi, dès le 1^{er} tour, mobilisez-vous, faites-vous entendre et donnez de la voix à vos Conseillers départementaux pour continuer à porter haut et fort les intérêts de notre canton.

Vos Conseillers départementaux (mars 2015 - mars 2016)

PAUL LÉTARD

SYLVIE TOLMONT

**LE 1^{ER} TOUR EST DÉCISIF,
IL EST INDISPENSABLE DE VOTER LE 5 JUIN.**
Continuons ensemble !



CANTON

Le Mans 7

Le Mans ((quartiers Novaxis, Sables d'Or, Miroir, Batignolles, Zone Industrielle Sud)

Allonnes /
Chaufour-Notre-Dame /
Fay /
Pruillé-le-Chétif /
Saint-Georges-du-Bois /
Trangé

.....

PAUL LÉTARD

56 ans
Technicien agricole,
Conseiller municipal
d'Allonnes délégué à
l'environnement, au
développement durable
et à la mobilité

SYLVIE TOLMONT

53 ans
Députée de la 4^e
circonscription de la Sarthe,
Conseillère municipale
de Fay, Conseillère
communautaire de la
Communauté de communes
du Bocage Cénomans

QUENTIN PORTIER

Remplaçant
30 ans
Infirmier au Centre
Hospitalier Spécialisé
d'Allonnes, Conseiller
municipal du Mans délégué
à la Prévention de la
délinquance

ANNE PICHON

Remplaçante
63 ans
Retraîtée de la Caisse
d'Allocations Familiales
de la Sarthe, Adjointe au
Maire d'Allonnes en charge
des solidarités et des
services publics,
Conseillère communautaire
de Le Mans Métropole

.....
**POUR DÉFENDRE
LES INTÉRÊTS DE
NOTRE CANTON
DÈS LE 1^{er} TOUR
VOTEZ POUR DES
CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX
PROCHES DE VOUS
VOTEZ PAUL LÉTARD
& SYLVIE TOLMONT**
.....



Notre méthode

DIALOGUE ET PROXIMITÉ

Élus de proximité, les Conseillers départementaux doivent avant tout être des élus de terrain, proches et à l'écoute des habitants. Nous nous engageons à poursuivre avec passion et conviction notre mission d'animateurs du canton dans le respect de tous et en toute transparence.

Vous écouter

Avec plus de 50 permanences au cours de notre première année de mandat et une présence assidue lors de nombreuses manifestations, nous avons prouvé que, fidèles à nos engagements, nous

étions à l'écoute de chacun. Nous continuerons ce travail de proximité.

Vous informer

Par la publication d'une lettre d'information annuelle, la création d'un site internet cantonal.

Vous associer

Par l'organisation de réunions d'information et la création d'un Conseil cantonal pour débattre de ce qui fait la vie du canton et répartir les subventions aux associations.

Notre engagement

CONTINUER À PORTER NOTRE PROJET CANTONAL

Élus de terrain, les Conseillers départementaux doivent s'emparer des dossiers en suscitant, en accompagnant et en défendant les projets de leur canton. C'est ce que nous avons fait depuis un an et entendons poursuivre à vos côtés.

1 Faire vivre la solidarité envers les plus fragiles

en soutenant localement le développement des actions d'insertion, le renforcement du maintien à domicile des personnes âgées, une meilleure intégration des personnes en situation de handicap et la mise en place de la Garantie jeunes.

2 Donner la priorité à l'éducation par la rénovation des collèges fréquentés par les enfants du canton et la mise en œuvre du plan numérique dans l'ensemble des établissements.

3 Veiller au maintien d'un nombre de médecins suffisant en favorisant les structures de santé de proximité et l'arrivée de nouveaux professionnels de santé en remplacement de ceux partant à la retraite.

4 Favoriser la création d'emplois durables en soutenant les entreprises du canton afin de développer des projets créateurs de richesses et d'emplois.

5 Faciliter et sécuriser les déplacements en appuyant auprès du Département les demandes de modernisation et de sécurisation du réseau routier départemental sur le canton.

6 Soutenir une agriculture de proximité en favorisant les filières courtes, le maintien des exploitations agricoles du territoire et en valorisant le métier d'agriculteur.

7 Améliorer et défendre notre cadre de vie par la prise en compte de la dimension environnementale dans tous les projets, un

meilleur financement départemental des réhabilitations de logements, le maintien des espaces naturels et le déploiement de la fibre optique pour améliorer la desserte internet du canton.

8 Encourager la vie associative par une répartition juste et transparente de la dotation cantonale destinée à soutenir les projets des associations culturelles et sportives.

9 Permettre la solidarité entre les territoires en réclamant le renforcement des aides du Département aux projets portés par les communes ou les acteurs de terrain et la défense des services publics de proximité.

CANDIDATS DU RASSEMBLEMENT

